



CINQUIEME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORETS: 16-27 MAI 2005

La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF-5) commence aujourd'hui au siège des Nations Unies à New York. Il s'agit là de la dernière session du mandat du FNUF. Les délégués y procéderont à l'évaluation des progrès accomplis et à l'examen des actions futures à entreprendre, à l'évaluation de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts (AIF), à l'examen des paramètres du mandat consistant à élaborer un cadre juridique applicable à tous les types de forêts, et à l'examen des voies et moyens d'améliorer la coopération et la coordination des politiques et des programmes. Le 18 mai, les délégués organiseront "la Journée Asiatique," consistant en un groupe de discussion sur les questions touchant aux forêts, en Asie. Les 25 et 26 mai, la FNUF-5 convoquera une réunion ministérielle de haut niveau, un dialogue politique avec les chefs des organismes du Partenariat pour la Collaboration sur les Forêts (PCF) et un dialogue avec les divers acteurs sociaux.

BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le FNUF a vu le jour suite à une période de cinq ans (1995-2000) de dialogue politique sur les forêts, modéré par le Groupe Intergouvernemental sur les Forêts (GIF) et le Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF). En octobre 2000, le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), dans sa résolution E/2000/35, a établi le FNUF en tant qu'organe subsidiaire ayant pour principal objectif, la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts. Pour la réalisation de ce principal objectif, un certain nombre de fonctions importantes ont été déterminées pour le FNUF, à savoir: faciliter la mise en application des accords ayant trait aux forêts et favoriser une compréhension commune de la GFD; s'assurer du développement continu des politiques et du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les principaux groupes identifiés dans le Plan d'Action 21, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents, de manière holistique, exhaustive et intégrée; impulser la coopération et la coordination des politiques et des programmes axés sur les questions forestières; renforcer la coopération internationale et le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports sur les progrès accomplis; et, renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, conservation et développement durable de tous les types de forêts. Les processus des GIF/FIF ont produit un ensemble de plus de 270 propositions d'actions orientées vers la GFD, réputées de manière collective,

comme étant les Propositions d'Action des GIF/FIF. Ces propositions constituent la plate-forme du Programme de Travail Plurianuel (PTPA) et du Plan d'Action du FNUF, dont les divers thèmes sont examinés aux sessions annuelles du FNUF. Les initiatives conduites par les pays et par diverses organisations ont également contribué à l'élaboration des thèmes du FNUF. Le FNUF doit maintenant procéder à l'évaluation des progrès accomplis et à l'examen des actions futures à entreprendre, à l'évaluation de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts (AIF), à l'examen des paramètres du mandat consistant à élaborer un cadre juridique applicable à tous les types de forêts, et à l'examen des voies et moyens d'améliorer la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

SESSION D'ORGANISATION: La session d'organisation du FNUF et les consultations informelles menées sur le PTPA, ont eu lieu du 12 au 16 février 2001, à New York, aux Etats-Unis. Les délégués y ont décidé que le Secrétariat du FNUF sera localisé à New York, et ont procédé à l'examen des progrès réalisés vers l'établissement du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF), un partenariat regroupant 14 organisations internationales majeures et les secrétariats des institutions et des conventions, ayant rapport avec les forêts.

FNUF-1: La première session du FNUF (FNUF-1) s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont discuté puis adopté des décisions portant sur le PTPA du FNUF, le Plan d'Action de la mise en œuvre des Propositions d'Action des GIF/FIF, et le travail du FNUF avec le PCF. Ils ont recommandé aussi, l'établissement de trois groupes d'experts spéciaux chargés de fournir, au FNUF, des avis techniques concernant: les approches et les mécanismes du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports (GES-SER); le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles (GES-FINTER); et la considération de la charge consistant à recommander les paramètres du mandat de l'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts.

FNUF-2: La deuxième session du FNUF s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies, à New York. Les délégués y ont adopté une Déclaration Ministérielle et un Message adressé au Sommet Mondial pour le Développement Durable, ainsi que huit décisions portant sur: la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts; la conservation forestière et la protection des types uniques de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de réhabilitation et de conservation pour les pays dotés d'un faible couvert forestier; la mise en valeur et la restauration des sols dégradés et la promotion des forêts naturelles et des forêts plantées; les concepts, la terminologie et les définitions; les critères



particuliers de l'évaluation de l'efficacité de l'AIF; et les propositions de révision du plan à moyen terme au titre de la période 2002-2005; et des questions diverses.

FNUF-3: La FNUF-3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003. La FNUF-3 a adopté six résolutions portant sur: l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier de manière à répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds Fiduciaire du FNUF; et le renforcement du Secrétariat. La FNUF-3 a également finalisé les cahiers des charges des trois groupes d'experts spéciaux, tâche menée depuis la FNUF-2. Elle a aussi adopté une décision portant sur le format à respecter dans l'établissement des rapports volontaires.

FNUF-4: La FNUF-4 s'est tenue à Genève, en Suisse, du 3 au 14 mai 2004. La FNUF-4 a adopté cinq résolutions portant sur: les connaissances scientifiques ayant trait aux forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le suivi, l'évaluation et la communication des données, et les critères et indicateurs; l'évaluation de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts; et, le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles. La FNUF-4 a tenté, sans y parvenir, de s'accorder sur des résolutions portant sur le savoir traditionnel ayant trait aux forêts et à l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSION

ACCORD INTERNATIONAL SUR LES BOIS TROPICAUX: La Conférence des Nations Unies sur la Négociation de l'Accord Succédant à l'Accord International sur les Bois Tropicaux de 1994, s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, en Suisse, du 26 au 30 juillet 2004, sous l'égide de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. Aucun accord n'a pu y être atteint sur la structure financière devant encadrer le nouvel accord et ses objectifs.

La seconde session de la Conférence s'est tenue à Genève, du 14 au 18 février 2005, et a poursuivi les discussions autour des libellés controversés transmis par la première session. De nombreuses propositions ont été avancées, au cours de la semaine, pour les questions multisectorielles non encore résolues, mais les délégués n'ont pas été en mesure de parvenir à un accord final. Un troisième tour de négociations aura lieu du 27 juin au 1er juillet 2005, à Genève.

GES-PARAM: Le Groupe d'Experts Spécial du FNUF, chargé de l'Examen et de la Recommandation des Paramètres devant encadrer le Mandat consistant en l'Elaboration d'un Cadre Juridique pour Tous les Types de Forêts (GES-PARAM), s'est réuni du 7 au 10 septembre 2004, au Siège des Nations Unies à New York. Regroupant 68 experts, le Groupe d'Experts a procédé: à la détermination des instruments et processus régionaux et internationaux, contraignants et non contraignants, disponibles, de pertinence pour les forêts; à l'examen des rapports élaborés par les pays, les membres du PCF et le Secrétariat du FNUF; à l'examen des résultats des sessions précédentes du FNUF et de l'AIF; à l'examen des expériences des organisations et accords touchant aux forêts et autres accords pertinents disponibles, se focalisant sur les complémentarités, les lacunes et le double emploi; et à l'adoption d'un rapport prévoyant une gamme d'options pour le cadre futur, à transmettre à la FNUF-5.

LES INITIATIVES MENEES PAR LES PAYS EN FAVEUR DU FUTUR AIF: Une initiative menée par un pays (IMP) en soutien aux discussions autour du futur AIF s'est tenue à Zapopan-Guadalajara, au Mexique, du 25 au 28 janvier 2005. L'objectif de l'initiative était double: élaborer les éléments critiques que les pays souhaitaient voir faire partie du futur AIF; et apporter

une contribution informelle permettant de faciliter la décision concernant le futur AIF, devant être prise à la FNUF-5. Les Participants ont procédé à l'examen de cinq aspects du futur AIF: les objectifs et les fonctions; les modalités; les options offertes en matière de financement; la détermination des rôles international et national et des contributions des composantes potentielles de l'AIF; et, les défis à relever dans le futur. L'IMP a produit le Rapport de Guadalajara et l'a soumis aux Nations Unies. Le Rapport de Guadalajara n'est pas un rapport consensuel, mais il synthétise les opinions personnelles exprimées durant la réunion.

DIALOGUE AUTOUR DE L'EXPLOITATION FORESTIERE ILLICITE: Parrainé par le Dialogue sur les Forêts, le dialogue international sur l'exploitation forestière illicite, s'est tenu du 7 au 10 mars 2005, à Hong Kong, en Chine. Le dialogue visait à améliorer la prise de conscience chez les responsables du commerce et de l'industrie, des problèmes posés par l'exploitation forestière illicite, à dégager des solutions, et à s'accorder sur la manière dont les participants peuvent travailler ensemble pour une large adoption de ces solutions. Les participants se sont accordés sur le lancement d'un appel aux ministres du G-8, de mettre en application les engagements pris par les gouvernements, notamment ceux concernant l'accroissement de l'aide au développement, en faveur des pays pauvres, pour la lutte contre l'exploitation forestière illicite, et de reconnaître, en tant que principaux pays consommateurs, leur responsabilité dans la réduction des importations des produits forestiers provenant de sources illégales.

COFO-17: La dix-septième session de la Commission de la FAO, chargée des Forêts (COFO-17) s'est réunie à Rome, en Italie, du 15 au 19 mars 2005. Les délégués y ont discuté de l'édition 2005 du Rapport sur l'Etat des Forêts de la planète, des Commissions Forestières Régionales, de la coopération dans le domaine de la préparation aux feux forestiers, du rôle des forêts dans la contribution aux Objectifs de Développement pour le Début du Millénaire, et du Congrès Forestier Mondial. Une Réunion Ministérielle sur les Forêts s'était tenue le 14 mars 2005, juste avant la COFO-17, au cours de laquelle les ministres se sont penchés sur les questions de la coopération internationale dans le domaine de la gestion des feux forestiers et du maintien de l'engagement en faveur de la gestion forestière durable, et ont adopté une Déclaration Ministérielle.

ATELIER SUR LA MISE EN APPLICATION DE LA RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS: L'atelier sur la mise en application de la restauration des paysages forestiers s'est tenu à Petrópolis, au Brésil, du 4 au 8 avril 2005. L'atelier visait à dégager les voies et moyens d'accroître la compréhension des bonnes pratiques et des opportunités offertes dans le cadre des activités de Restauration des Paysages Forestiers, à stimuler le soutien politique et à catalyser et à démontrer leur mise en application partout dans le monde. L'atelier était une initiative d'un pays et d'une organisation pour l'appui du FNUF, parrainée par le Brésil et le Partenariat Mondial pour la Restauration des Paysages Forestiers. Les participants y ont élaboré le Défi de Petrópolis, une déclaration décrivant les objectifs et l'état actuel de la restauration des paysages forestiers et ont produit un rapport qui a été transmis au FNUF.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

SESSION INAUGURALE: Les délégués se réuniront de 10h à 13h, en Plénière, pour entendre les déclarations liminaires, traiter des questions d'organisation et débattre de l'amélioration de la coopération. L'après-midi, les délégués se réuniront de nouveau en Plénière pour entamer leurs débats autour: de l'évaluation de l'efficacité de l'AIF; des actions futures; et de l'examen et de la recommandation des paramètres du mandat consistant en l'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts.